



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission nationale
du patrimoine et de l'architecture**
Deuxième section

Vincennes (Val-de-Marne) et Paris XII^e : château de Vincennes

Extrait du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2019 :

AVIS SUR LE LIEN EXCEPTIONNEL AVEC L'HISTOIRE DE LA NATION :

- La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du lien exceptionnel que présente le château de Vincennes avec l'histoire de la Nation, en vue de son inscription sur la liste des domaines nationaux.

Extrait du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021 :

AVIS SUR LE PROJET DE DELIMITATION DU FUTUR DOMAINE NATIONAL DU CHATEAU DE VINCENNES :

- La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur du projet de délimitation du futur domaine national du château de Vincennes conformément au plan ci-annexé.

